

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5534**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Interventions sur le patrimoine bâti (Maçonnerie, Charpente, Couverture)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture, 234 Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme intervient sur un bâti existant dans l'objectif : - d'effectuer des travaux de gros entretien ou ayant un impact sur la structure des édifices,

- de restaurer ou restituer tout ou partie des édifices dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural,
- de réhabiliter des édifices, tout en veillant à leur intégrité, au respect de leur style et de leur identité.

Selon le choix qu'il a fait, le titulaire du diplôme exerce soit dans le domaine de la maçonnerie, soit dans celui de la charpente, soit dans celui de la couverture.

C'est un ouvrier hautement qualifié dans son domaine, doté d'une large autonomie.

Il participe généralement à la préparation des interventions : sous le contrôle du chef d'entreprise, il apprécie l'architecture de l'édifice, recherche l'origine des désordres et les moyens à mettre en oeuvre pour y remédier. Initié à la découverte des techniques traditionnelles, aux démarches d'essai-évaluation-rectification que nécessite une approche respectueuse du patrimoine, le titulaire travaille en autonomie sur le chantier dans les activités de mise en oeuvre qui relèvent de son domaine. Il veille à la sécurité et peut encadrer une petite équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises du bâtiment (artisanales, PME, grandes entreprises), dont celles spécialisées en restauration du patrimoine
chef d'équipe, maçon, charpentier ou couvreur

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1703 : Maçonnerie

F1501 : Montage de structures et de charpentes bois

F1610 : Pose et restauration de couvertures

H2206 : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Etude préalable à une intervention - Analyse diagnostique
- Organisation des travaux
- Présentation d'un dossier d'activité
- Réalisation d'une intervention
- Travaux annexes
- Mathématiques et sciences physiques
- Travaux pratiques de sciences physiques
- Langue vivante
- Français
- Histoire-géographie
- Éducation artistique, arts appliqués
- Éducation physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé: - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 avril 2008 portant création du baccalauréat professionnel Interventions sur le patrimoine bâti (Maçonnerie, Charpente, Couverture) date de première session : 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq <http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :